

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAYAS  
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.  
Paris: 35 fr.  
Poste: 18 fr.  
Ensemble: 53 fr.

On s'abonne:  
A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR  
15 Juillet 1884.

## ELLE EST FOLLE.

Si la folie consiste à déraisonner, à battre la campagne, à accumuler bêtises sur bêtises, la République est folle, folle à lier. Il n'y a certainement pas à Bicêtre ou à Charenton un toqué à qui elle puisse rendre des points; car elle résume, à elle seule, les extravagances de tous... de quoi composer un volume, que dis-je? cent volumes. Voyez plutôt.

Want établir une fête nationale, afin que d'une extrémité de la France à l'autre, tout citoyen pût se réjouir, et dilater son cœur dans une saine et légitime allégresse, le bon sens eût dû lui inspirer le choix d'une date glorieuse, incontestable et incontestée. Tous les peuples en ont quelque-une dans leur histoire: celle d'une victoire, d'une conquête, d'une invention profitable à l'humanité. La France en particulier regorge de ces faits éclatants qui font battre à l'unisson tous les cœurs et réunissent tous les suffrages.

Que fait notre toquée? Sans sourciller un instant, et même avec une conviction risible, elle choisit le 14 juillet, jour néfaste et à jamais maudit; car, c'est l'anniversaire d'un assassinat, le plus lâche peut-être qui fût jamais après celui du Calvaire. C'est à pareil jour qu'une foule immense, sans motif réel ou apparent, s'est ruée sur une misérable citadelle gardée par une douzaine d'invalides, vieux débris de cent batailles victorieuses, lesquels, du reste, avaient capitulé devant la force pour ne point verser du sang français. Bien que désarmés et prisonniers sur parole, ils sont massacrés comme des chiens jusqu'au dernier. Le commandant de Launay est décapité; son cadavre est traîné dans la boue jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Là, un garçon boucher lui arrache le cœur;

il en exprime le sang dans un verre et l'avale aux applaudissements d'une populace en furie.

Et c'est l'anniversaire d'un pareil crime, d'une pareille orgie que la République choisit pour inviter les citoyens, — les enfants de Launay comme les autres, — à rire, à chanter, à boire. Allez-y gaiement, fiers Parisiens! Amusez-vous, tremoussez-vous: à pareil jour, cent mille de vos pères, dans un superbe élan de courage et de patriotisme, ont eu raison d'un seul homme, d'un vieillard sans armes... ils ont pu le terrasser, lui arracher le cœur et en boire le contenu. Dansez, mes gars, dansez et buvez au triomphe de vos dignes ancêtres!

Comme divagation, c'est assez réussi, et l'on pourrait, ce semble, tirer l'échelle! Eh bien, détrompez-vous; la République a trouvé mieux. Chacun sait que le choléra est à nos portes; il est là guettant l'heure et la minute où il pourra pénétrer dans Paris et y semer l'effroi et la mort; chacun sait que plus les masses sont compactes et profondes, plus il multiplie les victimes, absolument comme les faucheuses sur le blé semé dru. C'est pourquoi les médecins avisés, les municipalités sages, quiconque a autorité pour intervenir et lutter contre le fléau, s'applique à disséminer les agglomérations, à licencier les troupes, les collèges, à recommander la sobriété, à proscrire toutes sortes d'excès. C'est élémentaire. Que fera notre folle? Prendre le contre-pied. Elle dit aux populations: Venez en foule, remplissez nos places publiques et nos rues, empilez-vous dans les théâtres et les bals, étouffez-vous dans les auberges et les cafés, gorgez-vous de trichine et de petit bleu. Que me parle-t-on de choléra! Il ne viendra point; il n'osera pas, le lâche! Et s'il venait, dit le Directeur de l'Assistance publique, nous le recevrons au bout des baïonnettes. — Jamais la santé de Paris n'a été meilleure, ajoute le ministre du commerce, et si le choléra se présente, il nous trouvera sur la brèche! (Journal officiel).

Il est évident qu'en apercevant l'artillerie de M. Quentin (la pièce humide, sans doute), le choléra sera pris de peur et il reculera épouvanté... et, en se heurtant sur la brèche avec le ministre Hérisson, il demandera grâce et suppliera Son Excellence de ne pas trop le piquer.

J'en appelle à tous les docteurs et à tous les aumôniers des maisons d'aliénés; ont-ils jamais rencontré parmi leurs pensionnaires et administrés une démençe mieux caractérisée, plus typique? Je dirai plus, les vrais fous, les fous classés conservent toujours l'instinct de la conservation; autant qu'ils peuvent, ils se dérobent à la douche et à tout ce qui leur paraît un châtement.

La triple maniaque qui nous gouverne n'a pas même cette faible lueur d'intelligence qui survit au naufrage de la raison; elle nargue la mort tout en lui préparant à souper.

Parlerai-je d'une autre folie, la plus cruelle, celle-là, parce qu'elle touche à un intérêt supérieur, et le cœur en saigne rien que d'y penser? Mourir du choléra, ou du typhus, ou de la variole, ou de cent autres maladies, peu importe, après tout; nul n'échappe à cette cote personnelle. Mais mourir sans pouvoir baiser, ou tout au moins saluer l'image sainte du Sauveur des hommes, sans pouvoir confier ses larmes et son repentir aux ministres de la miséricorde et du pardon, sans entendre ces douces paroles que de saintes religieuses savent si bien dire aux déshérités de la fortune et aux cœurs meurtris, voilà ce qui est affreux et cent fois plus horrible que n'importe quelle mort; et c'est ce qu'a voulu la République dans sa diabolique démençe. L'image du Christ, les prêtres, les sœurs hospitalières, elle a mis tout cela à la porte de l'hôpital; et le peuple n'aura, pour adoucir son agonie suprême, que le souvenir des salimbanques et des castagnettes du 14 juillet.

Folle lucide, folle responsable, le peuple te cite au Tribunal de Dieu!... (Le Paysan.) JEAN BERTRAND.

## Chronique générale.

On fixe généralement au 20 juillet la date de la prorogation des Chambres. Il paraît impossible que l'on ait statué sur la revision avant cette date. La revision sera donc très-probablement ajournée à la session d'automne.

Le jour anniversaire de la mort de M. le comte de Chambord tombant un dimanche, la date du service funèbre qui sera célébré à Goritz, pour ce douloureux anniversaire, a été fixée au samedi 23 août. De nombreux services seront célébrés à Paris à la même date.

M. le ministre du commerce a déposé sur le bureau de la Chambre une demande de 500,000 fr. en faveur des populations atteintes par l'épidémie. Quelques minutes plus tard, M. Waldeck-Rousseau présentait pour les mêmes motifs une demande de crédit de 2 millions.

La commission du budget s'est réunie séance tenante et les crédits ont été votés à l'unanimité.

Tout le monde applaudira, mais on se demande pourquoi le chef de l'Etat et ses ministres se sont abstenus de prélever quelques louis sur leurs cassettes particulières.

Admirables de générosité nos gouvernants... aux dépens des contribuables!

Quant à M. Grévy, il n'est pas le moindre-ment question de son départ pour les contrées atteintes. Cependant, comme on lui faisait observer que l'ex-impératrice s'était rendue à Amiens à la première nouvelle de l'épidémie qui décimait Amiens: — C'est bien, répondit le chef de l'Etat, je vais à Amiens! — Mais le choléra n'y est pas.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## IVES TRÉVIREC

PAR M. DU CAMPFRANC.

Deuxième partie.

Carlos s'était endormi sur les genoux de sa mère; et les deux chanteuses oublièrent leur concert pour jeter un regard inquiet sur le ciel de plus en plus rayé de nuages. Puis, avec la soudaineté des orages en ces pays tropicaux, un rapide éclair déchira la nue. Il fut suivi d'un roulement formidable; puis encore d'un autre éclair. Les sillages de feu serpentaient d'un bout à l'autre de l'horizon; les nuages s'amoncelaient, s'élevaient, se foudroyant les uns les autres. Une pluie titanessque s'engageait entre les éléments. La surface moirée du lac s'était transformée en abîme béant, dévorant, prêt à engloutir cette fragile petite barque, chargée de vies humaines. Le vent la poussait follement. Elle gémissait comme si le choc des rafales allait l'entr'ouvrir. Tous neus joignons les mains; et, mentalement,

dans une muette horreur, nous faisons à Dieu le sacrifice de notre vie.

J'avais abandonné les rames. Impossible de lutter contre l'ouragan. Que pouvait notre barque contre le lac en fureur?

Autant dire à un brin d'herbe de lutter contre un chêne!

Maxime s'était rapproché de sa femme. — Ne me quittez pas, murmura-t-elle en lui serrant la main...

— Non, non, répliqua-t-il d'une voix ardente; s'il faut mourir, nous mourons ensemble!

Carlos s'attachait à son père, à sa mère; il poussait des cris déchirants. Tout son petit corps tremblait d'épouvante.

Carméla s'était agenouillée. La douleur, l'angoisse bouleversaient ses traits pâles. Ses yeux étaient secs et brûlants. Deux grosses larmes en jaillirent enfin, et coulèrent sur ses joues.

— C'est moi, disait-elle, c'est moi qui ai causé ce malheur! Oh! Vierge sainte! Vierge sainte! sauvez-nous!...

Et, devant chaque éclair, elle se signait pieusement.

La tempête rugissait toujours. Le vent secouait les arbres, et leurs rameaux tordus semblaient se plaindre et gémir. Le lac lançait son écume jusque sur nos visages... La barque était affolée... et, subitement, elle se leva sur une énorme vague...

Nous poussâmes un cri d'horreur!

Ce fut une angoisse inexprimable. Nous vîmes la mort à la lueur d'un éclair; puis, tout à coup, nous nous trouvâmes dans l'abîme.

Nous luttions éperdument contre la vague, contre l'asphyxie, appelant au secours; mais notre voix se perdait dans le bruit des rafales.

Qu'est-ce qu'une misérable épave humaine dans l'immensité d'un lac?... Que peut-elle contre cette eau qui, à chaque effort que vous tentez, à chaque cri que vous poussez, vous enfraîne plus bas toujours, là, dans ses profondeurs où l'on ne peut plus vivre?

Carlos se raidissait; ses petites mains s'attachaient aux vêtements de sa mère.

— Au secours! criait Mercédès d'une voix étouffée, au secours!...

Maxime saisit convulsivement le cher groupe, et d'un bras robuste le souleva sur les vagues. Il enfouait, il réparait, nageant encore, nageant toujours.

Oubliant ses amis, serrant de plus en plus, d'une étreinte passionnée, sa femme et son fils, ses chers trésors, il se bätait vers la rive.

A quelques pas de moi, Carméla s'était cramponnée à la barque renversée. Ses yeux étaient dilatés par la terreur. Le vent avait dénoué ses longs cheveux blonds; ils flottaient autour de son visage; ses lèvres murmuraient une ardente prière... l'une

de ses mains se tendait convulsivement vers moi.

Je parvins à la rejoindre. La Providence fut avec nous; elle me donna des forces; et, bientôt, je déposai sur le rivage, à côté de Mercédès, la belle enfant à demie évanouie.

Le lendemain, je la revis dans le salon de l'hacienda. Elle était pâle encore, vêtue de blanc; et tout près d'elle, sur un guéridon de laque, des fleurs de grenade baignaient leurs tiges dans un vase de cristal.

C'était le petit bouquet porté si gaiement la veille, et qui, miraculeusement, avait échappé au naufrage.

La tempête avait enfin cédé. Le soleil brillait de nouveau, et dans les allées en pente du parc, des milliers de ruisselets et de cascades s'en allaient, sautillant et bondissant, vers le lac. La terre mouillée avait des teintes d'un brun sombre, et sur les gazons scintillait une constellation d'émeraudes.

Carméla se tenait assise dans un vaste «rocking-chair». Elle se balançait doucement dans un frayon de soleil, dont la chaleur bienfaisante la ranimait.

Tout en jouant avec son éventail, elle contemplait, pensive, les beaux arbres tordus et à demi déracinés par l'ouragan.

De loin, je la regardais avec une attention, et même un intérêt dont je ne songeais pas à me défendre. Mais c'était tout. Rien dans mon cœur ne battait pour la belle enfant.



C'est égal. On a été à Amiens, j'irai à Amiens, pas autre part.

Le conseil municipal de Marseille a pris une délibération tendant à obtenir de l'Etat un secours d'un million.

#### LA QUARANTAINE ITALIENNE.

On télégraphie de Berne, 12 juillet :

« Un cordon sanitaire est établi sur la frontière italienne; tous les voyageurs subiront une quarantaine à Come ou à Luino.

» Le conseil fédéral a demandé au gouvernement italien que les voyageurs venant de la Suisse fussent au moins exemptés de cette mesure, mais le gouvernement italien a formellement refusé.

» Ces précautions seront rigoureusement maintenues aussi longtemps que la Suisse ne prendra pas de mesures préventives vis-à-vis de la France.

» Tous les passages des Alpes sont interdits.

» L'administration fédérale va supprimer les services de diligences à travers les Alpes. »

#### LES EFFETS DE COMMERCE A MARSEILLE ET A TOULON.

On sait que les députés des Bouches-du-Rhône avaient demandé au ministre du commerce la prorogation des effets de commerce pour Marseille.

M. Hérisson ayant fait de nombreuses objections, ils ont alors demandé qu'on appliquât à Marseille la même mesure qu'à Toulon. Il s'agirait de donner à la Banque de France l'autorisation de garder en portefeuille pendant deux mois les effets de commerce de la place de Marseille.

Après un examen de la question, le ministre a fait savoir aux députés des Bouches-du-Rhône que la question ne pouvait être tranchée par lui, mais qu'il transmettrait leur demande, avec un avis favorable, à son collègue des finances.

#### UNE GROSSE FARCE.

Vous rappelez-vous, amis, la fameuse enquête, la grande enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie, de l'agriculture en France et sur la crise industrielle de Paris? On a fait rudement du bruit à la Chambre, à cette occasion, si vous vous en souvenez.

Pendant quinze jours, les républicains empièrèrent promesses sur promesses.

On se hâta de nommer — présidence Spuller — une commission de 44 membres, qui d'abord jeta feu et flammes.

Discours sur discours. *Vlan! Vlan!* en deux temps, deux mouvements, on allait rendre au pays la prospérité commerciale et terrienne.

Or, la commission des 44 membres a beaucoup écouté, et surtout beaucoup écrit : on parle de 400 pages de rapports et deux cent cinquante francs d'encre !...

La portière, en se soulevant, la fit tressaillir. Une nuance rose teignit sa pâleur, et son beau regard s'arrêta sur le mien, à la fois limpide et calme, profond et triste.

Elle me tendit la main; et, toujours assise, les yeux levés sur les miens, elle me dit d'une voix tremblante :

— Je sais tout ce que je vous dois, monsieur Yves... Sans vous, mon pauvre père pleurerait à bas, à Mexico, sa folle petite Carméla... Je conserverai de votre courage un très-long et très-vif souvenir...

Elle avait pris en main son bouquet de fleurs de grenade.

— Mon Dieu, reprit-elle, quel danger nous avons tous couru !... Vous avez exposé votre vie pour sauver la mienne...

Je levai les épaules dans un geste d'indifférence. — Et si je l'avais perdue, le sacrifice n'aurait pas été grand... On ne tient guère à la vie quand on est seul au monde.

— Seul, répliqua-t-elle; seul quand vous avez des amis !...

Elle s'arrêta, craignant d'en avoir trop dit; puis, avec un faible et doux sourire, elle me tendit son bouquet.

— Conservez-le, reprit-elle, comme un gage de ma gratitude, et puisque vous avez la nostalgie de votre vieille Europe, puisque notre beau ciel bleu

Pauvres contribuables !...

Ecrire est bien beau, mais agir serait mieux.

Les naïfs se figuraient que ça servirait à quelque chose.

Mais l'on n'entend plus parler de rien, et cette fameuse enquête de laquelle devait sortir la panacée universelle, est remplacée par la révision de la Constitution, qui ne dit rien des intérêts du pays !

La morale de tout cela, c'est que les bruyantes manifestations du parlementarisme républicain ne sont que des farces, de grosses farces.

Il serait temps de s'en apercevoir !

#### LORRAIN ET BRETON.

La scène s'est passée, il y a quelque temps, à l'hôpital Saint-Mandrier, dont on parle tant à cette heure à l'occasion du choléra, — dans la salle de Toulon, — au fond de la salle n° 2, destinée aux blessés.

« Un jeune sergent de la légion étrangère va subir une seconde amputation de la cuisse gauche. Il fut blessé à Son-Tay; la balle lui brisa le fémur. Evacué sur Hanoi, on dut lui amputer la cuisse au milieu de sa longueur. Une complication est survenue qui oblige à la couper de nouveau, presque à la racine du membre.

» Donc, on procède à cette opération, tout aussi grave, tout aussi sanglante que la première.

» Elle dure une demi-heure; le blessé sort du sommeil chloroformique, pendant qu'on achève de laver à l'acide phénique cet énorme moignon sanglant. Il regarde, s'étonne de voir tant de monde autour de lui; mais il a bientôt recouvré la notion exacte de ce qui vient de se passer.

» Alors il se redresse un peu, regarde sa plaie et prononce ces paroles :

« Pauvre France! tu vois comment la Lorraine paye sa dette envers toi !... Une jambe de moins! c'est égal, il vaut encore mieux cela que d'être Prussien !!! »

» Toutes les personnes présentes ont senti leur gorge se serrer par l'émotion.

» Emotion facile à comprendre : ce jeune sous-officier est de Metz. »

#### SOUSCRIPTION

##### Pour les victimes du choléra

Après avoir enregistré les dons envoyés aux cholériques français par le roi d'Italie ou de généreux étrangers, nous avons soigneusement cherché à connaître le chiffre des souscriptions des hauts fonctionnaires de la République.

Voici les chiffres que nous avons relevés :

M. Grévy,	0
M. Ferry,	0
Les différents ministres,	0
Total,	0

Si le président Grévy émarge annuellement au budget ses douze cent mille francs, ce qui, depuis 1881, donne un chiffre de quatre millions deux cent mille francs, il se garde

ne saurait vous charmer, quand vous serez loin, bien loin, pensez quelquefois, en regardant ces fleurs, à la pauvre petite Mexicaine que vous avez sauvée; au cœur reconnaissant qui, chaque jour, priera pour vous.

Elle était vraiment touchante, me parlant sans fausse honte, sans humilité affectée. Les larmes me vinrent aux yeux; et, selon la mode mexicaine, j'appuyai mes lèvres sur la jolie main qui m'était tendue.

Le soir, Maxime me trouva dans ma chambre la tête en feu, accablé de tristesse. Les fleurs de grenade étaient près de moi, rouges, fraîches, éclatantes.

« Tu nous dédaignes, semblaient-elles dire; c'est pourtant le bonheur qui passe dans ta vie !... »

Mais je ne pouvais y attacher de prix. J'avais ouvert un petit coffret de nacre : Sur le satin d'un bleu pâle reposait une rose flétrie... la rose du bouquet de Marthe !... Et je pleurai comme un enfant en regardant le fleur fanée.

— Non, non, me disais-je, non, mon heure est passée ! Aimer ! Oh ! je ne le veux plus... Aimer, n'est-ce pas toujours souffrir ?

Maxime s'approcha de la table où j'étais accoudé, passa doucement son bras sur mon épaule, appuya ses lèvres sur mon front; et, répondant à ma pensée, que, sans doute, j'avais exprimée tout haut :

— Oui, dit-il d'une voix grave et pénétrante,

soigneusement, on le voit, de distraire de cette grosse somme le plus petit denier pour secourir des infortunés aussi pressantes que celles des malheureux cholériques de Toulon et de Marseille.

Quant à MM. Ferry et à ses collègues, après nous avoir donné le choléra avec le Tonkin, ou le Tonkin avec le choléra, — car l'un et l'autre se disent, — ils attendent sans doute la réussite de leurs opérations financières dans le delta pour distribuer quelques secours à leurs malheureuses victimes.

#### LE CHOLÉRA.

Etat sanitaire de Toulon :

De vendredi minuit à samedi minuit, il y a eu 30 décès. Il s'en est produit 45 nouveaux depuis minuit. 44 malades sont en traitement dans les hôpitaux.

Parmi les victimes, on cite un matelot du *Shamrock*, nommé Favier, et une sœur de la Sagesse, faisant le service de la salle des cholériques, la sœur Marie-Anatolien.

Etat sanitaire de Marseille :

Depuis samedi soir, sept heures, jusqu'à dimanche matin, dix heures, l'état-civil a enregistré 24 décès cholériques.

On signale de nouveaux décès cholériques à Aix.

La panique s'empare de la population de Toulon, et contribue naturellement à propager le fléau. Certaines personnes croient, sitôt qu'elles sont atteintes, que tout secours est vain et ne recourent pas au médecin; d'autres, comme le jeune homme qui s'est tué hier, perdent la tête. Se croyant atteint du choléra, ce jeune homme, nommé Henri Domies, s'est précipité par une fenêtre du troisième étage; son état est désespéré.

#### ÉTRANGER

D'après des avis reçus de Souakim, le Mahdi aurait formé un corps de 3,000 hommes, composé des Égyptiens du Darfour. Ce corps d'armée aurait 45 canons et serait chargé des États du faux prophète.

Les officiers supérieurs, qui constituent le conseil stratégique de Méhdi, l'auraient engagé à réunir une flotille de transports sur différents points du Nil, en vue de faciliter le ravitaillement de ses troupes.

Le discours dans lequel M. Pidal, ministre des travaux publics en Espagne, s'est déclaré hautement partisan du pouvoir temporel du Pape, a produit une vive émotion à Rome. Tous les journaux commentent cet incident. D'après le *Diritto*, le gouvernement italien aurait déjà demandé des explications au cabinet de Madrid.

aimer c'est souffrir quand on laisse son cœur s'éprendre follement... quand, dès le premier jour, on ne veille pas sur ses battements.

» Mon pauvre Yves, tu as négligé de suivre le divin conseil : « Veillez et priez ! » mais j'ai foi dans ton courage. Je le sais, avec le temps et une volonté énergique, tu te rendras maître de tes rêves, et seulement alors, tu entreras dans la période du calme et de la raison; période qui sera, sois-en certain, celle du bonheur.

Peu de jours après, Maxime m'accompagnait jusqu'aux bornes de sa vaste propriété.

Arrivés au bout de l'allée principale, nous demeurâmes un instant silencieux dans la solitude du beau paysage. Le soleil, au déclin, jetait ses rayons d'or sur le lac et sur les profondeurs de verdure. Le ciel était embrasé. Du doigt Maxime m'indiqua la nuée étincelante, toute radieuse de lumière, et d'un accent profond :

— Là, dit-il, j'en suis sûr, tous les amis se retrouveront un jour... Adieu, mon cher Yves... adieu et courage !

Nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre.

Quelques heures plus tard, j'étais de nouveau dans la capitale du Mexique, triste, abattu, plus malheureux que jamais.

(A suivre.)

DU CAMPFRANC.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 juillet. Le marché est morne et sans affaires; tous ceux qui peuvent s'éloigner de Paris pendant les fêtes redoutées se hâtent de fuir; le choléra redouble de penauds. Les haussiers semblent un peu

Les Rentes baissent sensiblement : le 3 0/0 descend à 76.37; l'amortissable à 77.87; le 4 1/2 à 106.97.

Soul le Crédit Foncier résiste à la réaction, nous le retrouvons à 1,270.

Les obligations du même établissement sont activement recherchées.

Les fonds anglais gagnent 1/8 à 100 3/16; c'est peut-être escompter un peu tôt le succès de M. Gladstone dans la question électorale; c'est peut-être prématuré.

L'Italien, très-recherché sur le marché du comptant, se tient aux environs de 93.

La Banque d'Escompte cote 507.50. La Banque de Paris à 765.

La Banque Ottomane à 590. Le Suez regagne le cours de 1,892. Le Panama s'inscrit à 482.

Les chemins français sont très-soutenus : le Nord fait 1,650, le Lyon 1,187, l'Orléans 1,295, le Midi 1,150, l'Ouest 820, l'Est 756.

#### Chronique militaire.

Le ministre de la guerre a soumis à la signature du Président de la République les décrets de promotions aux grades de général de division et de général de brigade.

Sont promus généraux de division : MM. les généraux de brigade Vincendon, Béziat, Broye, Robilot.

Sont promus généraux de brigade : MM. les colonels Millot, Duhel, Verrières, Duchesne, de Ponchy, Charron, Kezer, Garvais de Linières et Zeygher.

Un décret détermine les grades militaires auxquels sont assimilés les vétérinaires de l'armée, savoir :

Vétérinaire principal de 1<sup>re</sup> classe, lieutenant-colonel;

Vétérinaire principal de 2<sup>e</sup> classe, chef d'escadron;

Vétérinaire en 1<sup>er</sup>, capitaine;

Vétérinaire en 2<sup>e</sup>, lieutenant;

Aide-Vétérinaire, sous-lieutenant.

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LE 14 JUILLET A SAUMUR.

L'enthousiasme est en baisse. Depuis qu'on célèbre la glorieuse journée de l'assassinat, nous n'avons point vu à Saumur une si grande disette de drapeaux; ils deviennent de plus en plus clair-semés. Il n'y a que ceux qui ne peuvent s'en dispenser qui exhibent les couleurs nationales.

La fête a commencé le matin à 8 heures par une salve d'artillerie tirée sur le quai Saint-Nicolas. Puis a eu lieu la revue du bataillon scolaire sur ce même quai; les gaminis défilent crânement devant les autorités qui les regardent d'un air distrait. Il n'y a rien d'étonnant à cela : déplacer des hommes sérieux, qui ont vécu dans les travaux et vieilli sous les armes pour voir jouer au soldat des enfants moins haut qu'un sabre, c'est grotesque !

A cette occasion, nous avons entendu un groupe de citoyens qui ne s'expliquaient pas l'absence de notre compagnie de sapeurs-pompiers à cette fête; et les amis de leur rappeler que la compagnie de Saumur n'étant pas armée, ne pouvait venir se ranger à la suite des enfants qui ont été jugés plus dignes d'avoir des armes et d'être exercés à l'école de tir. C'est, en effet, une anomalie, et il ne serait pas étonnant que des démarches fussent tentées pour obtenir de l'autorité supérieure que la compagnie de pompiers de Saumur, qui a fait ses preuves, fût traitée sur le même pied que celles de toutes les villes voisines.

A 8 heures 1/2, tir national sur le quai de l'Ecole.

A 9 heures, revue de l'Ecole de cavalerie dans le Chardonnet. Cette revue n'était pas au programme. Le défilé s'est fait devant les autorités avec une ponctualité admirable; puis le colonel a commandé une charge de cavalerie qui a produit le meilleur effet. Ce mouvement a donné l'idée du choc terrible que peut produire une colonne de cavalerie lancée à toute vitesse sur un champ de bataille.



Pas un vivat pour la République ne s'est élevé des rangs du public qui garnissait l'esplanade du Chardonnet.

Jusqu'à 2 heures, rien; les cabaretiers du quartier de Limoges n'ont pas gagné leur proie; ils n'ont pu obtenir le mâle de cocagne qu'ils demandaient à dresser à leurs frais. Heureusement que la foire et la chaleur leur ont attiré de nombreux chalands. Cependant cette partie de la ville n'a pas été favorisée en cette journée.

À 2 heures, place du Champ-de-Foire, les courses du Véloce-Club de Saumur; cette réunion avait attiré beaucoup de monde et les courses ont été intéressantes, ainsi qu'on en pourra juger par le compte rendu que nous donnons plus loin.

Enfin, le soir, la musique municipale a fait entendre au Square, et le feu d'artifice, dirigé par M. Lardé, a terminé la soirée. Le bouquet était à peine éteint qu'une foule appelait de nouveaux regards sur les rives de la Loire: c'était une réunion de jeunes gens qui avaient frété et pavoisé une fête et ont exécuté sur l'eau de plusieurs morceaux d'harmonie.

Aujourd'hui tout est rentré dans le calme: on n'entend plus les clairons et les tapins, la fumée de la poudre est dissipée, les lampions sont éteints et les drapeaux officiels vont rentrer dans les magasins du loueur. Mais la population est-elle bien rassurée?

Nous ne savons quelles seront les conséquences de la fête du 4; ce que nous savons, c'est que l'heure ne devrait pas être à la joie quand deux grandes villes de France sont en proie au deuil et à la misère; par leurs illuminations, leurs feux d'artifice et leurs danses, les républicains prouvent une fois de plus qu'ils sont bien de la race et de l'épave de ceux qui, pendant la guerre, « fumaient des cigares exquis » et se montraient, au milieu de nos désastres, « gais et de bonne composition ».

Ce que nous savons encore, c'est qu'ils sont, eux et leur gouvernement, responsables, devant le peuple et devant l'histoire, des conséquences que pourront entraîner, pour Paris et ensuite pour la province, les agglomérations d'hier.

#### CONCOURS NATIONAL DE TIR

Du 14 juillet 1884.

1<sup>er</sup> Prix, une carabine système Warnaut, une médaille dorée et un diplôme.  
M. Puichaud, membre de la société de tir; 5 balles, 20 points.

2<sup>er</sup> Prix, un revolver bull-dog à percussion centrale, une médaille argentée et un diplôme.  
M. Broum, membre de la société de tir; 5 balles, 20 points.

3<sup>er</sup> Prix, un revolver Lefauchaux à 6 coups, une médaille en bronze et un diplôme.  
M. Davy, membre de la société de tir; 5 balles, 19 points.

4<sup>er</sup> Prix, un revolver Lefauchaux à 6 coups, un insigne épinglette.  
M. Bénard, membre de la société de tir; 5 balles, 17 points.

5<sup>er</sup> Prix, le Livre du Chasseur.  
M. Sarit, membre de la société de tir; 5 balles, 17 points.

6<sup>er</sup> Prix, une épinglette en argent.  
M. Cottanceau, membre de la société de tir; 5 balles, 16 points.

#### VÉLOCE-CLUB DE SAUMUR.

Courses du 14 juillet.

Les courses données par le Véloce-Club de Saumur, sous le patronage de la municipalité, avaient attiré une foule énorme sur le Champ-de-Foire.

Toutes les autorités de la ville y assistaient.

À 2 heures, la cloche invitait les juniors à se mettre en ligne: M. Mercier prend la tête et arrive facilement premier, suivi de M. Malécot et Giraud, arrivés dans l'ordre indiqué.

La 2<sup>e</sup> course a été brillamment menée par M. Constant, suivi de près par MM. Le Moine et Malécot.

La 3<sup>e</sup> course, dite régionale, mettait en ligne les meilleurs coureurs de la région: M. Charron, d'Angers, prend la tête et la conserve jusqu'à la fin, malgré la lutte sérieuse qui lui a été livrée par MM. Coulibeuf, Lamballe et Constant.

La 4<sup>e</sup> course — tricycles — a été brillamment enlevée par M. Coulibeuf. M. Lam-

balle semblait vouloir lui disputer le premier prix; mais la machine qu'il montait n'a pas secondé ses efforts.

Le handicap a eu pour vainqueur M. Charron, mais non sans que le premier prix lui ait été sérieusement disputé par M. Constant qui le suivait à quelques mètres seulement. Il est regrettable, pour l'honneur du Club, que ce coureur se soit fatigué à la course des seniors, suivie de trop près par la course régionale, et n'ait pu courir une vitesse suffisante lui valant le premier prix dans cette course.

M. Coulibeuf arrive bon troisième, suivi de M. Malécot.

À 8 h. 1/2, M. Poitevin, président d'honneur et conseiller municipal délégué, assisté de la commission administrative du Véloce-Club de Saumur, a décerné les prix aux lauréats de la journée.

Un punch offert par la Société a suivi la distribution des prix, réunissant vainqueurs et vaincus.

Des toasts de remerciements ont été portés au Conseil municipal et aux personnes qui ont secondé de leur bienveillant concours la commission du Véloce-Club de Saumur.

#### ÉLECTION D'UN CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT.

Canton de Montreuil-Bellay.

M. Morillon l'a emporté à une majorité de 896 voix sur son concurrent, M. Brunet, qui devrait renoncer à briguer les suffrages de ses concitoyens. A chaque élection, ce dernier peut constater que son prestige est en baisse; et cependant M. Morillon, avec une grandeur d'âme qui ne surprend pas ceux qui le connaissent, a refusé de courir après les électeurs et les a laissés à leurs propres inspirations. Aussitôt que sa candidature a été posée par un groupe d'électeurs qui avaient jeté les regards sur lui, M. Morillon a laissé faire et a quitté le champ de la lutte en se réfugiant à Saumur.

Ce succès prouve que le comité électoral qui a présenté M. Morillon aux suffrages des électeurs était fondé à dire que cette candidature se recommandait d'elle-même et qu'elle s'imposait au choix des concitoyens.

Cette élection nous rappelle aussi l'époque où M. Morillon, élève au collège de Saumur, remporta pendant plusieurs années de suite, le prix d'honneur qui était alors décerné au meilleur camarade par le suffrage de tous les élèves.

M. Morillon a continué cette vieille tradition; il est aujourd'hui le meilleur des citoyens, et ce sont ceux au milieu desquels il passe son existence qui lui décernent encore la palme et lui confient leurs intérêts au Conseil d'arrondissement.

Nos sincères félicitations à l'élu de dimanche, et aussi aux électeurs qui ne se sont pas laissés aller à maintes sollicitations et promesses.

Voici le résultat du scrutin par commune:

	Inscrits.	Votants.	Morillon.	Brunet.
Antoigné.....	209	134	103	31
Brézé.....	243	173	110	62
Brossay.....	87	68	25	43
Cizay.....	183	111	90	21
Coudray-Macouard.	274	182	153	29
Courchamps.....	148	122	98	23
Saint-Cyr-en-Bourg	248	190	150	39
Épieds.....	232	116	95	20
Saint-Just.....	119	82	70	12
Saint-Macaire.....	194	134	89	43
Méron.....	208	120	94	26
Montreuil-Bellay...	668	473	233	238
Puy-Notre-Dame..	313	373	258	112
Vaudelnay.....	414	308	166	139
Totaux...	3740	2573	1734	838

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion-d'Honneur:

M. Forquet de Dorne, premier président de la Cour d'appel d'Angers, huit ans de services, vingt-sept ans d'exercice comme avocat;

M. Maillé, maire d'Angers.

M. Rémond, commissaire de police à Saumur, a obtenu une médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe.

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille de bronze à MM. Bizouillier (Urbain), président de la société d'Allonnes.

— Breton (Alexis), président de la société de Saint-Hilaire-Saint-Florent. — Epagneul (Henri), trésorier de la société d'Allonnes. Mention honorable 1875.

#### UNE RELIGIEUSE DE TOURS DÉCORÉE

Parmi les décorations des cultes, nous sommes heureux de signaler celle donnée à une religieuse de l'hôpital de Tours, âgée de soixante-dix-sept ans, qui reçoit la croix de la Légion-d'Honneur pour ses longs services.

Voici ce que nous lisons dans le *Journal officiel*:

« Est nommée chevalière de l'ordre national de la Légion-d'Honneur M<sup>me</sup> Nonat (Marie-Marguerite-Henriette), en religion sœur Marie-Ambroise, attachée à l'hospice de Tours; prodigue depuis plus de cinquante ans ses soins aux malades incurables. Dévouement exceptionnel. »

VERRIE. — Le dimanche 6 juillet, deux jeunes gens de Meigné, revenant des courses de Verrie, se sont arrêtés dans une auberge de ce village; là, ils se prirent de querelle avec le nommé Pierre Baron, des Hunnes, et on en vint bientôt aux voies de fait. Pendant la bagarre, Baron sortit traitreusement un couteau de sa poche et en porta trois coups à un nommé Ferré, un de ses adversaires.

Une des blessures faites par le couteau est assez grave.

Ferré a déposé une plainte au parquet.

#### Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la 24<sup>e</sup> séance, 13 juillet 1884.

1<sup>re</sup>. — Fusil Gras, à 400 mètres.

Tireurs.....	13
Balles tirées.....	78
Balles mises.....	29
Points obtenus.....	58

Résultat: 37.18 p. 0/0.

1<sup>er</sup> prix: Une médaille bronze avec diplôme.

M. Savit, caporal à la disponibilité du 90<sup>e</sup> de ligne.

2<sup>o</sup> prix: Une médaille bronze de la Ligue des Patriotes.

M. Cottanceau, caporal au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

2<sup>nd</sup>. — Revolver 1873, à 20 mètres.

Tireurs.....	7
Balles tirées.....	42
Balles mises.....	22
Nombre de points.....	34

Résultat: 52.38 p. 0/0.

1<sup>er</sup> prix: Une médaille bronze avec diplôme.

M. Bénard, sergent à la disponibilité du 4<sup>e</sup> génie.

2<sup>o</sup> prix: Une médaille bronze de la Ligue des Patriotes.

M. Pelou, sergent à la disponibilité du 66<sup>e</sup> de ligne.

25<sup>e</sup> séance au tir réduit aux Récollets, le 20 juillet 1884, de 1 heure à 3 heures du soir.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

#### ANGERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* d'hier:

« Comme nous l'avions annoncé, ce matin lundi, à 9 heures, M. le général Le Toulec, commandant la 36<sup>e</sup> brigade d'infanterie et la place d'Angers, a passé en revue les troupes de la garnison, ainsi que la compagnie des pompiers. Les troupes, réunies sur le Champ-de-Mars, étaient sous le commandement de M. le colonel du 42<sup>e</sup> cuirassiers.

À son arrivée, M. le général a salué les autorités, et la revue a commencé. A la droite, les pompiers, puis le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie-pontonnières (aucune batterie), le 43<sup>e</sup> de ligne, la 2<sup>e</sup> compagnie de remonte et le 42<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, portant la cuirasse.

À neuf heures, le général passe devant le front des troupes, dont les musiques font entendre à profusion l'hymne dite des Marseillais. Il en est deux, cependant, qui ont ajouté des morceaux variés, dont le moindre mérite a été de rompre la banalité de l'hymne obligatoire.

» Le défilé a été ensuite exécuté dans l'ordre suivant: les sapeurs-pompiers en colonne de compagnie; le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie-pontonnières et le 43<sup>e</sup> de ligne par compagnie en colonne à distance entière; la section de cavaliers de remonte, et le 42<sup>e</sup> cuirassiers par peloton à distance entière.

» M. le préfet et M. le maire assistaient à cette revue, ainsi qu'une foule nombreuse et très-calme.

» Quatre ou cinq soldats des pontonniers ont été obligés de quitter le rang, sous le coup de la fatigue occasionnée par la chaleur. »

M. Raimbault, maire de la commune de Challains-la-Potherie, vient d'être suspendu pour un mois par M. le préfet de Maine-et-Loire, pour avoir autorisé, malgré les instructions préfectorales, la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune à sortir en armes à la procession de la Fête-Dieu. La Compagnie des sapeurs-pompiers a été désarmée.

Qu'est-ce que peut être le désarmement d'une compagnie de sapeurs-pompiers? Lui enlève-t-on la pompe à incendie? Non certes. Si l'incendie éclate, les pompiers se retrouveront au feu, et M. le préfet les remerciera. Alors que signifie ce prétendu châtiement? Absurde et ridicule!

(Union de l'Ouest.)

UNE FEMME BRULÉE. — Dimanche 6 juillet, une femme de Landemont, en allumant une lampe à pétrole, répandit de l'huile sur ses mains et ses vêtements. En un moment elle fut enveloppée de flammes. Les voisins accoururent et essayèrent d'éteindre le feu avec de l'eau, ce qui ne fit que l'aviver. L'un d'eux enfin avec une couverture put étouffer la flamme. La malheureuse femme a eu le corps couvert de brûlures cruelles.

#### « LA BAVARDE ».

Nous lisons dans les journaux de Paris, sous la date du 12 juillet:

« M. Clément, commissaire aux délégations, vient de saisir toute la correspondance du journal la *Bavarde*, ce qui va permettre de poursuivre un certain nombre de gredins de Paris et de la province, qui fournissaient à cette feuille des renseignements vrais ou mensongers sur les familles et les particuliers.

» Plusieurs malles appartenant au sieur Tony-Loup, propriétaire du journal, ont été saisies chez M. Cholleton, marchand de vin, 35, boulevard Saint-Martin, et à la gare Saint-Lazare.

» M. Clément est en train de classer la correspondance. Le travail sera long, car la *Bavarde* avait des correspondants dans presque toutes les villes de France et particulièrement dans toutes les villes de l'Ouest. »

Pendant les grandes chaleurs, et principalement depuis l'apparition du choléra en France, les célébrités médicales prescrivent le thé chaud coupé avec du rhum; nous recommandons les excellents rhums de la maison John Alvarès, planteur à Kingston, Jamaïque, vendus chez DOUESNEL, Epicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, depuis 2 fr. le litre et au-dessus selon qualité. — Thés noirs Souchong à 4 et 6 fr. le 1/2 k.

Refusez absolument. — Dans l'intérêt de votre santé, lorsque vous demandez une boîte des véritables Pilules Suisses, refusez catégoriquement toute boîte qui ne porte pas sur l'étiquette la croix blanche sur fond rouge et sur la bande le nom du fabricant A. Hertzog, pharmacien français, 28, rue de Grammont, Paris. 1 fr. 50 la boîte dans toutes les Pharmacies.

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 13 juillet 1884.

Versements de 135 déposants (33 nouveaux), 29,639 fr. 54.

Remboursements, 13,221 fr. 40 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

#### CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

#### Ecole des Hautes Etudes Commerciales

108, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS

Les prospectus sont envoyés gratuitement à toutes les personnes qui en font la demande au Directeur.



